

PARIS-CANADA

Organe Bi-Mensuel des Intérêts Canadiens et Français

FRANCE

ABONNEMENTS : Un an..... 10 fr.

Les Annonces et Réclames sont reçues
au Bureau du Journal.

ANNONCES, la ligne.....
RÉCLAMES, —
FAITS-DIVERS, —

Directeur : HECTOR FABRE

BUREAUX :

10, Rue de Rome, 10 — PARIS (8^e)

CANADA

ABONNEMENTS : Un an..... \$ 2

CODES :

Atlantic Cable Directory

A. B. C. et WESTERN UNION TELEGRAPHIC

Adresse Télégraphique : STADACONA-PARIS

Téléphone : 218-03

SOMMAIRE

Au Jour le Jour..... HECTOR FABRE.
Légion d'Honneur.
Au Guildhall.
Notes d'Angleterre.
L'Opinion française.
L'Opinion anglaise.
Les Canadiens à Paris.

AU JOUR LE JOUR

La conférence coloniale, qui déjà s'achève, ne rappelle en rien celle de 1902, si ardue, si longue. C'est une sorte de voyage d'agrément que font les ministres coloniaux à Londres; ils n'ont à s'y défendre que contre de trop nombreuses invitations à dîner. L'accord était déjà établi, l'entente faite, entre libéraux, entre esprits du même ordre, comme lord Elgin et sir Wilfrid Laurier; le général Botha n'a pas eu d'efforts à faire pour y joindre son concours.

M. Asquith, au nom du ministère anglais, a catégoriquement repoussé les tarifs préférentiels, de même que sir Wilfrid Laurier avait précédemment rejeté le projet d'établir un conseil impérial. Cela était comme entendu d'avance, et ce dénouement donné aux délibérations qui se poursuivent pour la forme n'a pris personne par surprise. C'est la conséquence toute logique de la crise que subit l'impérialisme.

L'autre conférence n'avait rien eu de ce caractère, et on peut bien dire aujourd'hui qu'elle a été une lutte courtoise mais ferme, une sorte de duel entre M. Chamberlain et M. Laurier, dont notre compatriote est sorti vainqueur, non sans avoir eu à subir des assauts acharnés, et à la fin à vaincre

une résistance désespérée. M. Chamberlain, dont les forces physiques et l'énergie morale ne semblaient pas encore atteintes, sentait bien cependant instinctivement que le terrain lui échappait définitivement. Ce qu'on a vu depuis : tentatives stériles d'une entente entre intérêts étrangers les uns aux autres, déclin de l'impérialisme, n'a été que la conséquence de cette première rencontre entre le vieil Empire libéral et le projet de nouvel Empire autoritaire.

On a bien cherché cette fois à faire revivre quelque chose de ce projet d'Empire nouveau sous le nom de Conseil impérial, sans grand espoir et sans conviction. Même s'il avait assisté à la Conférence (et de fait, comment aurait-on fait pour ne l'y pas inviter?) M. Chamberlain n'aurait pu de son souffle puissant animer ce dernier débris d'un régime entrevu et aussitôt écroulé. Il y aurait ingratitude de la part de l'opinion, unanime aujourd'hui à s'applaudir du rejet du conseil impérial, d'oublier qu'elle a échappé jadis à un plus grand péril.

Nous rentrons, M. Chamberlain, disparu de la scène, et avec lord Elgin, dans la vérité des choses, dans la bonne et solide tradition, qui a fait la gloire de l'Angleterre et notre sécurité — dont, il faut l'espérer, on ne sera plus tenté de sortir.

Dans quatre ans, lorsque les ministres coloniaux se retrouveront à Londres, ils n'y seront même plus témoins d'une émotion comme celle qu'a causée la présence parmi eux du général Botha, à la galerie, à tous ces autres peuples pour lesquels l'imperturbable sagesse, l'extraordinaire modération de l'esprit anglais, restent un mystère.

Il est vrai cependant d'ajouter que ce premier émerveillement passé, certains esprits subtiles et qui entendent bien n'être jamais trompés, se ressaisissent pour aussitôt soupçonner des dessous impénétrables, quelque trame obscure d'intérêts conjurés.

Hector FABRE.

LÉGION D'HONNEUR

Le consul général de France au Canada, M. Dallemagne, a annoncé à l'honorable L. Gouin, que le gouvernement de la République avait bien voulu lui conférer la croix de la Légion d'Honneur.

La haute distinction décernée au premier ministre de la province de Québec sera accueillie au Canada, à la fois comme un grand honneur pour le chef du Cabinet de Québec et comme un nouveau témoignage de l'affection que les Français portent aux Canadiens.

Au nom de nos compatriotes, nous remercions M. le Consul général de France de s'être fait ainsi, auprès du gouvernement français, l'interprète du sentiment public.

Au Guildhall

Comme ouverture à la série de démonstrations et de fêtes qui ont accueilli les membres de la Conférence Coloniale, selon la coutume, un grand banquet leur a été offert par la Cité de Londres au Guildhall.

Discours de Sir Campbell Bannerman

« Vous êtes tous des amis, beaucoup d'entre vous êtes de mes amis personnels, et quelques-uns d'entre vous d'anciens amis personnels, soit de moi-même, soit des ministres avec lesquels vous êtes venus conférer.

« Sir Wilfrid Laurier détient le record : il a assisté à toutes les quatre Conférences, et le Premier Ministre a tenu à saluer d'une façon toute spéciale le général Botha, « le Benjamin de la confrérie ».

« ... L'assemblée actuelle n'est pas une Con-

férence entre les Premiers Ministres et le Secrétaire d'Etat aux Colonies, mais entre les premiers ministres et les membres du Gouvernement Britannique, sous la présidence du Secrétaire d'Etat aux Colonies, ce qui est bien différent. »

« Nous ne vous rencontrons pas, en ce jour, pour vous demander des fonds, quoique nous vous soyions cordialement reconnaissants pour le sentiment dans lequel vos contributions ont été faites par le passé et seront sans doute faites à l'avenir. Il est naturellement possible que nous ayions exagéré l'importance des besoins de nos puissances d'outre-mer, en tant que facteur dans notre budget de dépenses, mais, en tous cas, les exigences de la défense navale et la responsabilité concernant la direction des affaires étrangères se tiennent. »

« On doit accorder une attention toute spéciale à la question de préférence et je suis persuadé que mes éminents collègues sont reconnaissants pour l'initiative prise en cette matière par quelques-unes des colonies, et qu'ils sont prêts à discuter cette question franchement et d'une façon complète. »

« J'espère qu'on pourra arriver à un accord sur un grand nombre de questions qui se trouvent sur le tapis et si, au sujet des autres, il existe des divergences de vue radicales soit entre vous-mêmes, soit entre vous et nous, non seulement nous sommes persuadés que cette différence d'opinions se manifestera d'une façon toute amicale, mais sera encore empreinte du respect réciproque pour les causes et motifs sur lesquels ces différences d'opinions peuvent être basées. »

« Vous êtes, comme nous, des représentants de communautés autonomes. Comme vous le savez, nous ne pourrions, ici, élaborer des décisions définitives susceptibles d'engager le pays; le gouvernement de Sa Majesté ne saurait ignorer les opinions déclarées du peuple anglais et de son Parlement, pas plus que vous ne sauriez ignorer les opinions et les désirs de vos pays et de vos corps législatifs; mais, cette restriction à part, il est un grand nombre de questions d'importance vitale sur lesquelles nous pourrions arriver à trouver un terrain d'entente et à une amélioration des conditions actuelles. »

Parlant des propositions (comme celle d'un Conseil d'Empire) faites pour continuer et mener à bonne fin les « communications définitives » que la Conférence a rendues nécessaires, « nous espérons », dit le Premier Ministre, « trouver un moyen de réaliser ce désir ». Sans s'étendre à la critique des diverses propositions, il ajoute : « Nous nous maintenons sur la base de la liberté et de l'indépendance. Tout ce qui milite contre ce principe serait entièrement opposé au génie de notre race et à notre idéal politique, et aurait un effet désastreux tôt ou tard. »

« Le principe de liberté », termine-t-il, « n'implique pas nécessairement la négligence et, à mon avis, on devrait prendre certaines dispositions permettant de conserver l'impulsion que ces conférences donneront à l'étude et à la résolution des questions qui ont été discutées ici. »

Discours de Sir Wilfrid Laurier

« Il se trouve que je suis à peu près le doyen d'âge de cette conférence et, comme l'a dit Sir Henry Campbell-Bannerman, je puis presque me targuer de détenir un record, ayant été ici deux fois précédemment, en 1897 et en 1902, et je dois confesser que ce n'est pas sans quelque regret que je me vois être le seul homme qui ait assisté à ces conférences. Je partage entièrement les sentiments qui ont été exprimés par le premier ministre, qu'il est profondément regrettable, non-seulement pour

ce pays, mais aussi pour tout l'empire britannique, que M. Chamberlain, qui présida les deux précédentes conférences auxquelles j'ai assisté, ne prenne pas part aux affaires publiques, et je suis persuadé d'exprimer le même sentiment en disant que nous espérons tous, jusque dans la chaumière la plus reculée de l'empire britannique, que sa santé se rétablira complètement et qu'il reprendra sa place dans les affaires publiques de ce grand pays et empire. Rien ne saurait nous être plus agréable et rien ne pouvait mieux marquer l'ouverture des travaux de cette Conférence que le Message de Sa Majesté le Roi, qui nous a été lu et, immédiatement après, nous saluons la présence du premier ministre de la Couronne dans ce pays. »

« Cette conférence n'est pas, d'après moi (je donne mon opinion personnelle), une simple conférence de premiers ministres de différentes colonies autonomes et du Secrétaire d'Etat, mais c'est surtout une conférence entre le gouvernement et les gouvernements des colonies autonomes de l'Angleterre. Je me rends compte de toutes les difficultés que nous avons à vaincre, elles ont été exposées par Sir Henry Campbell-Bannerman. Nous avons tous une foi complète dans l'avenir de l'empire britannique. Il peut être agrandi et amélioré de mille différentes manières. Nous sommes ici pour discuter ces moyens. Nous pouvons tomber d'accord sur nombre de questions; je crois aussi qu'il en est beaucoup sur lesquelles nous ne pouvons nous entendre pour le moment; mais, chose la plus importante, nous tendons tous au même but et au même objet. »

« Les observations qui nous ont été soumises sur ce sujet par Sir Henry Campbell Bannerman sont tout à fait justes, et je ne crois pas qu'on puisse mieux les exposer. Il reconnaît qu'il est des choses au sujet desquelles l'opinion publique peut ne pas être la même en Grande-Bretagne qu'aux colonies. Nous devons admettre que, sur nombre de questions, l'opinion publique de nos pays respectifs peut ne pas être identique à celle de ce pays. »

« Mais nous sommes d'accord sur un point, et je crois que, si nous le conservons toujours en vue, nous ne pourrions nous égarer, c'est que, si la base de l'union qui nous lie à l'empire britannique reste la même qu'actuellement, c'est à-dire si l'on reconnaît d'une façon permanente le principe, que chaque communauté est le meilleur juge de ce qui lui convient, nous ne pourrions pas faire fausse route et nos délibérations seront fructueuses et ne peuvent que donner de bons résultats, dans une direction ou une autre. C'est du moins l'esprit dans lequel je considère les grandes questions que nous avons à envisager. Ce n'est pas le moment, aujourd'hui, d'attaquer ces questions en détail et je restreindrai mes quelques remarques à ce sujet dans les limites du même esprit qui a inspiré les observations du premier ministre, mais je n'ai qu'un mot à ajouter, c'est d'exprimer ma grande satisfaction de voir nos travaux commencer sous de si favorables auspices. »

Notes d'Angleterre

(Du correspondant du "Temps")

Londres, 20 avril.

Déclarations de sir Wilfrid Laurier

J'ai eu l'honneur d'être reçu, ce matin, par sir Wilfrid Laurier, représentant du Canada à cette conférence coloniale dont l'Angleterre suit avec tant d'intérêt les débats. Sir Wilfrid

est assez connu, assez aimé chez nous pour qu'il soit superflu de le présenter, une fois de plus, au public français. Il n'y a pas si longtemps que Paris fut heureux de le fêter et ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher alors ne sauraient avoir oublié cette parole nette et précise, cette tête si énergique et si fine, ces yeux pétillants de vie.

Je lui demandai tout d'abord si ses premières impressions de la conférence étaient bonnes et s'il n'aurait pas mieux aimé que les travaux en fussent publics. « Mais je suis très content de nos premières séances et je suis certain que chacun de mes collègues partage ce plaisir. Quant à la publicité des débats, il me semble qu'on a eu grandement raison d'y renoncer. Nous avons à traiter des questions de gouvernement, difficiles et complexes. On apprendra au public le résultat de nos discussions. C'est, après tout, la seule chose qui lui importe. A quoi bon l'initier aux discussions elles-mêmes? »

Remarquons en passant que tous les délégués ne sont pas de cet avis. M. Deakin, le premier ministre australien, demandait avec instance la publicité des débats, et l'opinion anglaise, à défaut de la publicité complète, aurait au moins voulu un demi-jour. Or, on ne lui donne qu'un mince, très mince filet de lumière, sous forme d'un communiqué officiel relatant que, à telle heure, les automobiles des divers premiers ministres ont été vues tournant *Downing Street* et que, à telle heure, la conférence a pris fin. Les révélations ne vont pas plus loin et il ne faut pas s'étonner qu'on les trouve un peu maigres.

— Je sais, dis-je à sir Wilfrid, que vous seriez partisan d'un service préférentiel entre l'Angleterre et le Canada. Vous favorisez déjà les marchandises anglaises et vous aimeriez sans doute qu'on vous rendit la pareille.

— Nous en serions, en effet, très contents. Mais nous ne demandons rien. Vous savez que sur ce point les Anglais ne sont pas d'accord; c'est devenu une question politique sur laquelle les partis ont pris nettement position.

— Et pour la constitution d'un conseil permanent qui survivrait à la conférence et qui tiendrait réunis dans la capitale impériale les délégués des colonies autonomes? Ce sera là évidemment une des affaires les plus importantes de la conférence?

— J'ignore encore dans quelles conditions serait créé ce conseil. Tout ce qu'on en a dit est très vague. Mais dans tous les cas, il devra être sous le contrôle et sous l'autorité du ministère des colonies. Mes intentions sont très nettes là-dessus et rien ne m'en fera changer. Nous ne voulons pas, nous autres Canadiens, d'un corps irresponsable et qui risquerait d'échapper à notre action. Nous ne voulons pas déléguer la moindre parcelle de notre autorité. Qui nous prouve que ce corps, une fois constitué, affranchi du contrôle gouvernemental, ne nous jettera pas dans toutes sortes d'aventures? Pourquoi travaillerions-nous à créer ainsi un Etat dans l'Etat?

— Je ne vous apprendrai rien, monsieur le ministre, en vous disant que l'on prête à certains de vos collègues des vues sensiblement différentes à ce sujet. Ce matin même, un journal d'ordinaire bien informé annonce que M. Deakin entend soustraire le conseil colonial à toute ingérence et à toute surveillance bureaucratique. Il désire en faire un organe complètement indépendant. Ne pensez-vous

pas qu'entre ces deux opinions contraires, un accord pourra être établi, grâce à des concessions réciproques ? Consentiriez-vous, par exemple, à un conseil qui serait dépendant nominalement et à peu près indépendant en fait ?

— Nous tenons aux choses, non point aux mots, répondit mon interlocuteur. Nous ne ferons aucune concession de ce genre. Le gouvernement d'un pays est chose assez difficile en elle-même ; nous ne désirons pas nous embarrasser d'une nouvelle difficulté.

L'opinion du premier ministre canadien relativement au conseil colonial est sans aucun doute celle du gouvernement anglais lui-même. Il est évident que le ministre des colonies ne fera rien pour favoriser la création d'un corps qui échapperait complètement à sa direction.

Je parle alors à sir Wilfrid de la défense impériale, un autre point important de la conférence.

— Je sais, dit-il, qu'on reproche au Canada de ne pas contribuer, pour une part assez grande, à la défense de l'empire. C'est ce qu'on m'a dit à la dernière conférence. J'ai répondu à cela :

Le Canada est tout entier à la paix ; le Canada ne songe à déclarer la guerre à personne, pas plus que nul ne songe à la lui déclarer. Pourquoi alors préparerait-il la guerre et payerait-il les frais de cette préparation ?

« — Fort bien, m'ont alors riposté les Anglais. Mais nous dépensons tous les ans une certaine somme pour entretenir les défenses de deux ou trois points de votre littoral.

« — Eh bien, ai je répliqué, au nom du Canada, remettez-nous ces défenses. Nous pourrions nous-mêmes à leur entretien.

« Et depuis lors, nous avons pris ces frais à notre charge. Et les forts doivent être merveilleusement défendus puisque nul ne s'est jamais risqué à les venir attaquer. »

Sur ce trait, notre entretien prend fin. Sir Wilfrid Laurier était déjà attendu par deux de ses collègues (car les collègues coloniaux sont tous ensemble logés au même hôtel) pour se rendre à la conférence. M. Haldane, le ministre de la guerre, devait y venir lui aussi. On certainement parlé de la défense impériale. Le premier ministre canadien n'est pas disposé, comme on le voit, à consacrer à ce chapitre une part bien importante des revenus de son pays.

R. R.

L'Opinion Française

On lit dans l'Europe :

Certes, c'est une assemblée curieuse à plus d'un point de vue que celle qui réunit aujourd'hui à Londres les premiers ministres des colonies britanniques. En étudiant tous ces hommes de grande, de très grande valeur, on observerait sur le vif ce type éminemment intéressant de l'Anglo-Saxon de race, transplanté depuis plus ou moins longtemps sur un autre point du globe ; on verrait, d'une part, ce qui lui est resté de ses tendances primitives ; de l'autre, quelles déformations le climat, les conditions différentes de la vie sociale et de la vie politique ont fait subir progressivement au type originaire d'où il dérive.

Entre tous ces hommes, deux pourtant se détachent plus particulièrement parce qu'ils

incarnent quelque chose de plus attirant encore : l'un, la combinaison aujourd'hui achevée et parfaite de deux races, la fusion harmonieuse de deux nationalités à caractère bien tranché ; l'autre, cette combinaison au moment où elle va commencer à s'effectuer, cette fusion à l'instant précis où la recherche de l'amalgame va être entreprise. Ce sont deux stades de l'évolution d'un peuple que représente ces deux hommes, l'un l'évolution accomplie : c'est Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, l'autre l'évolution à son point de départ : c'est le général Louis Botha, premier ministre du Transvaal.

Personne n'incarne mieux le Canada moderne que Sir Wilfrid Laurier qui, depuis tantôt onze ans, porte allègrement une lourde responsabilité : celle d'être le premier ministre de la grande colonie Nord-Américaine. En regardant leur premier ministre, les Canadiens peuvent reconnaître, admirablement fondus ensemble, tous les éléments qui forment aujourd'hui ce qu'on peut appeler la nationalité canadienne. Et d'abord par sa sympathie bien connue pour la France et non pas seulement pour la France-Etat, pour la France politique, mais pour la France intellectuelle, pour cette civilisation française qui peut revendiquer pour elle une si large part dans la formation de l'âme canadienne, Sir Wilfrid Laurier incarne les sentiments que le Canadien d'aujourd'hui conserve à l'égard de l'ancienne mère-patrie.

Le Canadien, même le Canadien français, ne regrette pas l'époque de la domination française. Comment le pourrait-il après un siècle et demi ? Comment le pourrait-il surtout depuis que, de par la constitution de 1867, sa patrie jouit d'une autonomie qui équivaut à peu près à l'indépendance ? Car là encore nous trouvons un des traits caractéristiques de l'esprit canadien : la croyance qui ne date pas d'aujourd'hui, en l'existence d'une patrie canadienne, donc un sentiment national très puissant et que Sir Wilfrid Laurier partage avec ses compatriotes. Sentiment national particulariste si l'on veut, mais nullement séparatiste !

Sans doute aux premiers temps de la conquête anglaise, il y eut des révoltes : sans doute le XIX^e siècle lui-même vit des soulèvements agiter le Canada. Mais depuis que le Canada a reçu cette autonomie qu'il désirait par dessus tout, jamais son loyalisme n'a pu être suspecté. De même Sir Wilfrid Laurier a toujours été un loyal sujet de l'empire britannique ; à aucun moment, bien qu'on le sache opposé à certaines institutions à caractère ultra-impérialiste, les organes mêmes les plus impérialistes d'Angleterre n'ont mis en doute son loyal dévouement à l'empire.

Sir Wilfrid Laurier, et avec lui toute l'élite politique canadienne, sait ce que son pays doit à l'Angleterre. Il sait que cette autonomie dont il jouit, que ce grand rôle qu'il joue aujourd'hui dans le monde, sont les prix qu'il a retirés d'une attitude résolument loyaliste, sans réserves ni défaillances. Les Canadiens, même les Canadiens français les plus attachés à la métropole intellectuelle dont ils n'ont pas cessé de se réclamer, savent que c'est leur acceptation franche et entière de la suprématie britannique qui a permis à leur pays de tenir la place que personne aujourd'hui ne leur conteste.

Et ils sont loyalistes parce que patriotes.

C'est le grand honneur de Sir Wilfrid Laurier et de ceux qui l'ont précédé dans une voie où il a marché plus résolument qu'aucun autre d'avoir su voir clairement où était l'avenir de leur pays et d'avoir poursuivi la réalisation de leur idéal. L'évolution est aujourd'hui achevée. Bien qu'il y ait au Canada environ 3 millions de Canadiens anglais et 1.650.000 Canadiens français, malgré les discussions politiques et linguistiques, l'unité canadienne est faite, la nation canadienne existe, forte et vigoureuse, consciente de ses intérêts et soucieuse de son avenir sans pour cela être devenue oublieuse du passé.

Le type du Canadien parvenu au dernier terme de son évolution, sir Wilfrid Laurier, patriote au suprême degré en même temps que loyaliste et francophile l'incarne dans sa perfection la plus accomplie et au service des idées qu'il défend, de ces idées qui ont fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui, le premier ministre du Dominion met toute l'ardeur, toute la jeunesse vigoureuse d'une intelligence supérieure qui impose l'admiration à tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher. Sans vouloir comparer les individualités en question que tout différencie, il est permis de dire que c'est sur le modèle de Sir Wilfrid Laurier que le général Louis Botha, le glorieux chef de la dernière armée boer, aujourd'hui premier ministre du Transvaal, cherche à régler sa conduite et celle de ses successeurs. Ici, en effet, la situation est un peu différente. Le Transvaal moderne c'est le Canada du XVIII^e siècle auquel un gouvernement prévoyant et habile aurait accordé l'autonomie quelques années après la conquête. N'oublions pas cependant que le Canada passait, en somme, en 1763, d'une domination qu'il affectionnait évidemment, mais qui n'en était pas moins une domination, sous une autre domination, tandis que le Transvaal était libre, était indépendant et qu'en réalité, quelque doux qu'on rende le joug qu'il subit, quelque lâches que soient les liens qui l'enserrent, c'est sa liberté, son indépendance, son existence nationale que le Transvaal a perdu en devenant colonie britannique.

Vaincus sur les champs de bataille après une lutte héroïque, les Boers, dotés d'une véritable autonomie par le ministère libéral anglais ont pris leur revanche sur le terrain électoral et c'est l'homme même qui les conduisit à la bataille qui aujourd'hui les représente à la conférence coloniale de Londres. En se voyant assis l'autre jour, au Guildhall, côte à côte avec Lord Roberts, en écoutant les discours enflammés et enthousiastes prononcés autour de lui, le général Botha a dû se rappeler les heures sombres de la guerre fatale, les épisodes douloureux de la lutte suprême, les derniers jours, le crépuscule héroïque de l'indépendance boer !

A-t-il oublié ce passé si récent, a-t-il renié ces souvenirs à la fois si amers et si reconfortants, le politicien homme de guerre, le soldat diplomate qu'est et qu'a toujours été Louis Botha ? Non pas ! Et c'est au contraire une notion supérieure du patriotisme qui l'inspire et le guide. Le passé ne peut plus être modifié : les récriminations sont désormais inutiles. C'est vers l'avenir qu'aujourd'hui doit regarder le peuple boer, et l'avenir du Transvaal, colonie autonome, peut être brillant à souhait. Déjà aujourd'hui ce sont les siens qui de nouveau président à sa destinée.

Puisqu'il ne peut plus être indépendant, pourquoi ne pas accepter l'existence qui lui est faite, les avantages qui en découlent, l'autonomie que l'avenir se chargera d'élargir, pourquoi ne pas préparer en un mot l'évolution du Transvaal ? et n'est ce point encore en agissant ainsi, faire œuvre de patriotisme éclairé, n'est-ce pas servir les intérêts du peuple boer aussi bien qu'en conduisant jadis ses enfants à la bataille ?

C'est ce que très certainement s'est dit Louis Botha et c'est ce qu'avec son intelligence remarquable, sa souplesse avisée, sa finesse diplomatique qui autrefois déjà cherchait à éviter le conflit décisif, il essayera aujourd'hui et demain de réaliser. Et est-il trop présomptueux d'admettre qu'en pesant les raisons qui devaient motiver son attitude définitive, Louis Botha ait été impressionné par l'exemple du Canada qui, soumis lui aussi à un joug étranger, a su, avec le temps devenir un Etat puissant, autonome, pour ainsi dire indépendant, et cela parce que de cette indépendance l'Angleterre n'a jamais pu légitimement prendre ombrage !

Inculquer à l'Angleterre la conviction que le Transvaal autonome, comme le Canada autonome, sera toujours loyalement dévoué à l'empire britannique, inspirer en un mot confiance à une nation essentiellement pratique et qui, une fois rassurée sur les intentions véritables de ceux qu'elle a soumis, estime que sa domination est d'autant mieux établie qu'on en sent moins le poids, tel est croyons-nous, le but très élevé en même temps que très patriotique auquel tendent les efforts du général Louis Botha. Ce n'est certes pas en quelques mois, en quelques années même que l'œuvre s'accomplira dans son entier :

Qu'il nous suffise de l'avoir saisie aujourd'hui au moment où son promoteur l'entreprend avec une belle hardiesse et une ferme décision ! Qu'il nous suffise aussi d'avoir montré par l'exemple du Canada à quoi elle peut aboutir ! Et maintenant souhaitons au général Louis Botha de réussir dans son œuvre, d'en cueillir lui-même les premiers fruits.

Si, comme nous le pensons, c'est au Canada qu'il a été chercher son modèle, il n'en trouvera nulle part un plus parfait, un plus digne d'être admiré et imité que le grand ministre qui s'appelle Sir Wilfrid Laurier.

Georges WEIL.

L'Opinion Anglaise

Nous traduisons du *Westminster Gazette* : Dans l'admirable discours qu'il a prononcé hier au *Guildhall*, Sir WILFRID LAURIER a dit que point n'était besoin de discuter la question de savoir si la Conférence Impériale siégeant actuellement sera un succès ou non. « Sa composition même en assure le succès ». Et, un peu plus tard, il développait cette pensée en faisant ressortir ce qui, dans l'assemblée actuelle, avait surtout frappé l'imagination populaire, tant dans le pays qu'à l'étranger :

Qui aurait pensé, il y a cinq ans, alors que nous jetions les premières bases de la présente assemblée, que deux de ses membres seraient le Docteur Jameson et le Général Botha, l'un en qualité de premier ministre de la Colonie du Cap, l'autre comme premier ministre du Transvaal ? En 1902, on a tenté d'amener le Gouvernement Britannique à ré-

voquer la Constitution de la Colonie du Cap. Non-seulement le Gouvernement Britannique ne voulut pas entendre parler d'une telle mesure, mais il fit mieux : il n'hésita pas, quatre ans après la guerre, à accorder la pleine et entière nationalité de l'Empire Britannique à la Colonie du Transvaal. Lorsque je pense à ces choses, moi qui viens du Canada français, je vous déclare en toute sincérité que je ne connais qu'un pays au monde qui aurait pu oser faire ce que la Grande-Bretagne a fait, et ce pays, c'est l'Angleterre. (*Vifs applaudissements*). Et des événements ont prouvé la sagesse de cette politique. Elle avait été prouvée, bien des années avant, lorsque le Gouvernement Britannique n'hésita pas à donner au Canada — au Canada français — les mêmes droits et les mêmes privilèges qui ont été donnés à l'Afrique du Sud, et si quelque chose pouvait justifier la sagesse d'une telle politique, ce serait ce que j'ai été fier d'entendre dire hier par mon ami, le Docteur Jameson, lorsqu'il exprimait l'espoir, qui remplit mon cœur de joie, que la prochaine Conférence compterait parmi ses membres un délégué des Etats-Unis de l'Afrique du Sud. (*Bravos*) Il est donc possible, qu'à la prochaine Conférence, comprenant la Colonie du Cap, le Natal, la Colonie de l'Orange, le Transvaal, la Rhodésie et tels autres domaines qui pourront y être ajoutés ultérieurement. Ceci est réellement une politique impérialiste et, tant que l'Empire Britannique suivra cette ligne de conduite, j'ose assurer qu'il repose sur des bases plus fermes que le roc et aussi durable que les siècles. (*Bravos enthousiastes et prolongés*).

Ceci est bien dit, et le fait que cette déclaration a enthousiasmé un auditoire composé des éléments les plus conservateurs du pays prouve que, dans notre for intérieur, nous avons un légitime orgueil de notre Empire libéral, quelles que soient nos opinions politiques. Dans un article publié ce matin par le *Times*, article qui ne prétend pas autrement à une discussion d'opinions, il est dit que Sir HENRY CAMPBELL-BANNERMAN, dans le discours prononcé par lui hier soir au *Club des Quatre-Vingts*, ne put s'empêcher de protester contre l'idée que lui-même ainsi que ses amis n'étaient « qu'une bande de partisans d'une Petite Angleterre » et, quoiqu'il ne « désirait pas dire un seul mot capable de mettre une sourdine à cet enthousiasme », il se demandait « si jamais cette ligne de conduite avait été exposée dans des termes aussi expressifs ? »

« Aurait-il été besoin », continue le Premier Ministre, « d'une protestation de ce genre, s'il n'y avait aucun obstacle à la mise à exécution de nos principes ? » Nous répondons avec assurance qu'on ne saurait trouver de termes « plus expressifs » que l'acte même du gouvernement actuel, dotant le Transvaal d'une Constitution autonome, pour exprimer d'une façon tangible la foi dans le principe gouvernemental de l'impérialisme britannique.

Le fait particulier de la présente Conférence, celui qui a inspiré l'éloquence de Sir WILFRID LAURIER et qui est actuellement acclamé comme la caractéristique du système britannique, a été rendu possible par le geste courageux du gouvernement actuel, qui a écarté la Constitution Lyttelton pour accorder immédiatement au Transvaal l'entière liberté qui lui avait été promise. Ceci semble bien simple, quand on y songe après coup ; mais ce résultat n'a pu être obtenu qu'à travers une tempête d'opposition telle qu'un gouvernement plus faible aurait pu lui céder.

Le *Times* est assez bon pour ajouter qu'« en tous cas le résultat semble encourageant » et nous présumons que le Premier Ministre devra lui être reconnaissant pour ce manque d'enthousiasme — modéré, oh combien ! — mais

lorsque nous voyons nos impérialistes-conservateurs comparer le système libéral britannique au système bureaucratique de l'Allemagne, et lorsque nous les voyons rappeler aux Allemands, comme le fait le *Times*, que leurs colonies « ont encore un long et difficile chemin à parcourir », nous croyons pouvoir, sans offense, leur rappeler la part que le « Partisan de la Petite Angleterre » si méprisé a jouée dans l'achèvement de ce système libéral dont nous sommes tous fiers.

Naturellement, la vérité est que le système britannique est la résultante de la coopération de toutes les activités et de toutes les opinions de la race britannique. Il y a l'esprit d'entreprise et l'esprit libéral, le désir de s'étendre et de dominer, tempéré par le bon sens qui nous prévient que, lorsqu'il s'agit d'hommes blancs, l'expansion et la domination aboutissent à un résultat diamétralement opposé à celui que l'on recherche, si elles ne sont jointes à la liberté et à la bonne volonté envers ceux auxquels elles doivent s'appliquer. A certains moments, l'un de ces facteurs ressort d'une façon plus particulière, mais l'autre arrive bien vite à sa hauteur et le résultat final se trouve être le produit et l'actif des deux systèmes : celui de la pensée et celui de l'action. La politique actuelle n'offre aucun fait plus encourageant que le consentement que le pays a donné, sans égard pour la politique de parti, tant au système de gouvernement dans l'Afrique du Sud qu'aux résultats que ce système a donnés à l'occasion de élections au Transvaal. En cette occurrence, l'attitude du parti unioniste respire le bon sens et le bon vouloir et le général Botha pourra dire à ses concitoyens, lorsqu'il retournera dans l'Afrique du Sud, que Conservateurs et Libéraux anglais luttent d'enthousiasme et de zèle à souhaiter la bienvenue à la dernière des colonies autonomes et à montrer leur désir d'accorder une liberté pleine et entière et d'en assumer les conséquences. Nous pensons que, lorsque ce fait sera reconnu, cela contribuera pour beaucoup au développement pacifique de la politique sud-africaine, par la fusion des races blanches. Si l'élément hollandais peut être persuadé qu'il sera traité d'une façon absolument franche et loyale, comme nous en sommes persuadés nous-mêmes, quelque soit le parti au pouvoir dans la mère-patrie, il aura une raison de moins pour maintenir son organisation de race. Dans son discours au Club des Quatre-Vingts, le général Botha adhéra chaleureusement à l'espoir de Sir Wilfrid Laurier de voir se créer une Confédération de l'Afrique du Sud. Dans sa péroraison il demandait « une seule chose, à savoir qu'on les aide à établir une grande nation fédérée de l'Afrique du Sud, sous la protection de la bannière britannique. Sir Wilfrid Laurier « qui vient du Canada français » est un témoin vivant de l'efficacité de cette politique, et nous sommes convaincus que les Hollandais n'auront pas plus de raison de le regretter que les Canadiens français. Nous espérons pouvoir considérer les paroles du général Botha comme un gage que les craintes, actuellement formulées par certains unionistes, que l'octroi d'une constitution autonome à la Colonie d'Orange puisse être un obstacle à la fédération, seront tout aussi dépourvues de fondement que leur anxiété concernant la nouvelle Constitution du Transvaal.

LES CANADIENS à PARIS

Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris (8^e), 10, rue de Rome (au premier à droite).

Adresse Télégraphique : Stadacona-Paris.
Téléphone : 218 03.

Inscrits au Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome :

Hon. Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec. *Grand-Hôtel.*

M. Jérémie L. Decarie, député, Montréal. *Grand-Hôtel.*

M. P.-Aug. Choquette, sénateur, Québec. *Grand-Hôtel.*

M. Achille Bergevin, député, Montréal. *Grand-Hôtel.*

M. Husmer Lanctôt, Montréal. *Grand-Hôtel.*

M. et Mme H. Laporte, Montréal. *Hôtel d'Iéna.*

M. et Mme J.-R. Douglas, Montréal.

D^r J.-A. Mireault, Montréal. 3, rue Casimir-Delavigne.

Mme G. Plunkett-Magann, Toronto. *Hôtel Malesherbes.*

Mlle Charlotte Langmuir, Toronto. *Hôtel Malesherbes.*

M. R.-F. Taylor, Montréal. *Hôtel de Londres et Anvers.*

M. John A. Cameron, Montréal. *Hôtel Terminus.*

D^r et Mme F. S. Girard, Saint-Hubert de Chambly. *Hôtel d'Europe.*

M. et Mme A.-M. Tessier, Montréal. *Hôtel Bellevue.*

M. Chas Bergevin, Québec. 6, square du Croisic.

M. l'Abbé Ociave Martin. *Hôtel du Bon Lafontaine.*

M. Emilien Daoust, Montréal. *Hôtel Bellevue.*

Mme Emilien Daoust, Montréal. *Hôtel Bellevue.*

Mme J.-A. Jacques, Worcester. *Hôtel Bellevue.*

M. J. Genin, Montréal. *Hôtel du Pa'ais-Royal.*

Mlle Antoinette Moreau, Saint-Jean. 6, rue Bara.

Mlle J. Piché, Montréal. 6, rue Bara.

D^r et Mme J.-A. Moreau, Saint-Jean. 6, rue Bara.

Mlle Rachel Messier, Saint-Jean. 75, rue Batignolles.

Mme G.-H. Duggan, Sydney. *Hôtel Bradford.*

M. A.-J. Auger, Québec. *Hôtel Bellevue.*

M. Edmond Daulne, Montréal. 58, rue du Cherche-Midi.

M. Francis J. Singleton, Montréal. 228, boulevard Pereire.

M. et Mme E. Bregent, Montréal. *Hôtel d'Aubusson.*

M. L.-P. Geoffrion, Québec. *Grand-Hôtel.*

Mme E. MacMahon, Montréal. 15, rue Cavallotti.

Mme Philippe Hébert, Montréal. 15, rue Cavallotti.

M. et Mme James Robertson, Saint-Jean. *Hôtel de l'Athénée.*

M. G.-S. Stairs, Oxford. 20, rue du Sommerard.

D^r Jos. Vaillancourt, Québec. 3, rue Casimir-Delavigne.

M. E.-P. de Blois, Québec. *Rue Montigny.*

M. A. Montminy, Québec. *Rue Montigny.*

Mlle Eugénie Dupuis, Montréal. *Hôtel du Palais-Royal.*

Mlle Albertine Dupuis, Montréal. *Hôtel du Palais-Royal.*

D^r et Mme W.-H.-B. Aikins, Toronto. *Hôtel Dominici.*

M. Charles F. Morison, Montréal. *Grand-Hôtel.*

M. F. E. Galbraith, Toronto. 193, rue de l'Université.

Mme F. E. Galbraith, Toronto. 193, rue de l'Université.

M. T. E. La Montagne, Sainte-Anne. 57, rue des Petites-Ecuries.

M. G. C. Papineau-Couture, Montréal. 75, rue de Vaugirard.

Mme E. Irwin, Montréal. *Hôtel de Ca'ais.*

Mlle Irwin, Montréal. *Hôtel de Calais.*

M. F.-G. Dastous. 11, rue Gustave Zédé.

M. W.-S.-J. Smith. 7, rue Léopold-Robert.

D^r W. Lanterman, Montréal. *Hôtel Chatham.*

M. Aimé Handfield, Montréal. *Hôtel du Luxembourg.*

Mlle Laura Auclair, Montréal. *Hôtel du Luxembourg.*

M. Georges Dillon, Montréal. *Hôtel Continental.*

M. et Mme McGee, Ottawa. 36, rue de l'Échiquier.

Lt-Col. et Mme MacDougall, London. *Hôtel de l'Amirauté.*

M. F.-B. Francis, Montréal. *Hôtel Buckingham.*

Mlle M. H. Francis, Hamilton. *Hôtel Buckingham.*

M. et Mme S.-G. Archibald, Montréal. 16, rue Chaligny.

Assistaient à la dernière réunion de la Boucane : MM. Philippe Hébert, L. Théo, Dubé,

L. de Nevers, D^rs O'Brien, Noblet Duplessis,

Vaillancourt, P. Bergeron, J. H. Desrochers,

J. H. Taupier, MM. Ch. Dion, Jules d'E.

Clément, L. N. Dupuis, docteurs J. A. Mireault, S. Archambault, O. Leclerc, et M. Henri Hébert.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 300 MILLIONS

Assemblée générale annuelle du 29 mars 1907

Les Actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale, le vendredi 29 mars, pour recevoir communication des résultats et statuer sur les comptes de l'exercice 1906.

Le rapport du Conseil d'administration signale que ces comptes marquent un nouveau progrès dans le mouvement des opérations traitées par la Société Générale. Le mouvement général de la Caisse s'est élevé à 72 milliards, représentant un mouvement moyen de 240 millions par jour et une augmentation de 7 milliards sur le mouvement général pendant l'année précédente; celui du Portefeuille commercial est en nouvelle augmentation et passe de 20 à 23 milliards représentés par plus de 50 millions d'effets; les encaissements de Coupons ont atteint près de 712 millions et les ordres de Bourse au comptant 2.634 millions, en augmentation très sensible sur les chiffres de l'exercice antérieur. Le solde des comptes de Chèques, au 31 décembre 1906, est de 323.087.783 francs, représentés par 146.464 comptes. Le solde de ces mêmes comptes, au 28 fév 1907, s'élève à 334.795.776 francs. Enfin, le montant des Dépôts à échéance fixe se chiffre par plus de 130 millions de francs.

Pendant l'exercice, la Société a encore étendu son réseau de guichets par la création, en province, de deux agences et de 10 bureaux rattachés; et dans la banlieue de Paris, de 3 bureaux. Le nombre total des guichets s'est ainsi élevé à 597.

La Société a participé, en 1906, aux plus importantes opérations d'émission et de placement traitées sur la place de Paris, notamment: emprunt Algé-

rien 3 o/o; obligations 3 1/2 0/0 du Chemin de fer Métropolitain de Paris; emprunt Russe 5 o/o 1906; emprunt Tunisien 3 o/o; obligations 3 1/2 o/o du Crédit Foncier Egyptien; emprunt 4 o/o du Gouvernement Royal de Siam; actions du Crédit Foncier Argentin; obligations de la Compagnie des Mines d'Aniche; emprunt 3 o/o de la Colonie de Madagascar; échange des obligations Communales 1880 du Crédit Foncier de France; conversion de la rente Italienne et des obligations Ottomanes de priorité 4 o/o; augmentation du capital de la Banque de l'Union Parisienne, de la Banque de l'Indo Chine et de la Banque du Nord.

Le rapport signale que le concours prêté par la Société aux emprunts étrangers est subordonné à l'adhésion préalable du Gouvernement Français.

En ce qui concerne la Participation Guano et le port de Callao, aucun changement important n'est survenu au cours de l'année 1906. Toutefois, grâce à l'autorité, à la sagesse du Gouvernement Péruvien, la situation économique de l'Etat est en voie de développement et les intérêts de la Société dans ce pays ne peuvent que profiter d'une amélioration soutenue du crédit public et de la stabilité gouvernementale.

Le rapport rappelle que, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 7 juin 1906, le capital social a été porté de 256 à 300 millions, avec le concours de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Le Conseil se félicite du succès de l'émission des nouvelles actions, à laquelle a répondu un nouvel essor des opérations, qui se traduit par une augmentation de 249 millions. Le nombre des actionnaires dépasse maintenant le chiffre de 57.000.

Les bénéfices nets de la Société, y compris le prélèvement sur la prime versée par les actionnaires, de la somme de 415.000 francs, destinée à égaliser la jouissance entre les actions nouvelles et les anciennes, et le reliquat du dernier exercice, se sont élevés à 10.603.705 fr. 08, sur lesquels 3.750.000 fr. ont été payés aux actionnaires le 1^{er} octobre 1906.

Le Conseil a proposé de distribuer à partir du 1^{er} avril 1907, 9 fr. 25 c. nets par action, déduction faite de l'impôt sur le revenu, et de mettre 521.181 fr. 62 c. à la réserve qui se trouvera ainsi portée à 37.249.466 fr. 25 c.

Les Censeurs Commissaires, dans leur rapport, exposent qu'ils ont suivi toutes les opérations de la Société, et que, durant toute l'année, ils ont examiné les livres, vérifié les écritures et constaté leur concordance avec les divers points du bilan. Ils déclarent, en terminant, qu'ils approuvent la proposition du Conseil, en ce qui concerne la répartition des bénéfices, ainsi que le bilan et les comptes qui sont présentés aux actionnaires.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1906 et a adopté la proposition du Conseil relative au dividende. Elle a réélu Administrateurs MM. Brodin, Defontaine et de Sessevalle; nommé Administrateurs, en remplacement de M. Laurent et de sir Edward Blount, MM. Bénac et Spltzer, et réélu Censeur M. Thirria.

Ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

**AVEZ-VOUS
UN BON TAILLEUR
?**

**SI OUI, GARDEZ-VOUS
DE LE QUITTER**

SI NON, ALLEZ à

THE SPORT

17, Boulevard Montmartre, 17

THE SPORT HABILLE BIEN

Crédit Foncier Franco-Canadien

Prêts Hypothécaires

Société Anonyme Canadienne Fondée le 24 Juillet 1881, durée jusqu'en 1979

CAPITAL SOCIAL : 25.000.000 de Francs

divisé en 50.000 actions de 500 francs chacune

SIÈGE SOCIAL A MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. G. Brolemann, *, Administrateur du Crédit Lyonnais, *Président Honoraire*.
J.-H. Thors, O. *, Directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, *Président*.
J.-A. Ouimet, l'un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour la Province de Québec; Administrateur de la Banque d'Épargne (Montréal), *Vice Président*.
Auguste Real Angers, Membre du Conseil privé, Conseiller du Roi (Montréal).

MM. Comte I. de Camondo, O. *, de la Maison J. Camondo et C^e, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
P.-A. Chéramy, ancien Président de la Chambre des Avoués, Avoué honoraire.
A. Denfert-Rochereau, *, Administrateur de la Société Française de Reports et Dépôts.
De Molinari, *, Membre correspondant de l'Institut.
J.-E. Moret, *, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
E. Persillier-Lachapelle, M. D. * (Montréal).

COMMISSAIRES-CENSEURS

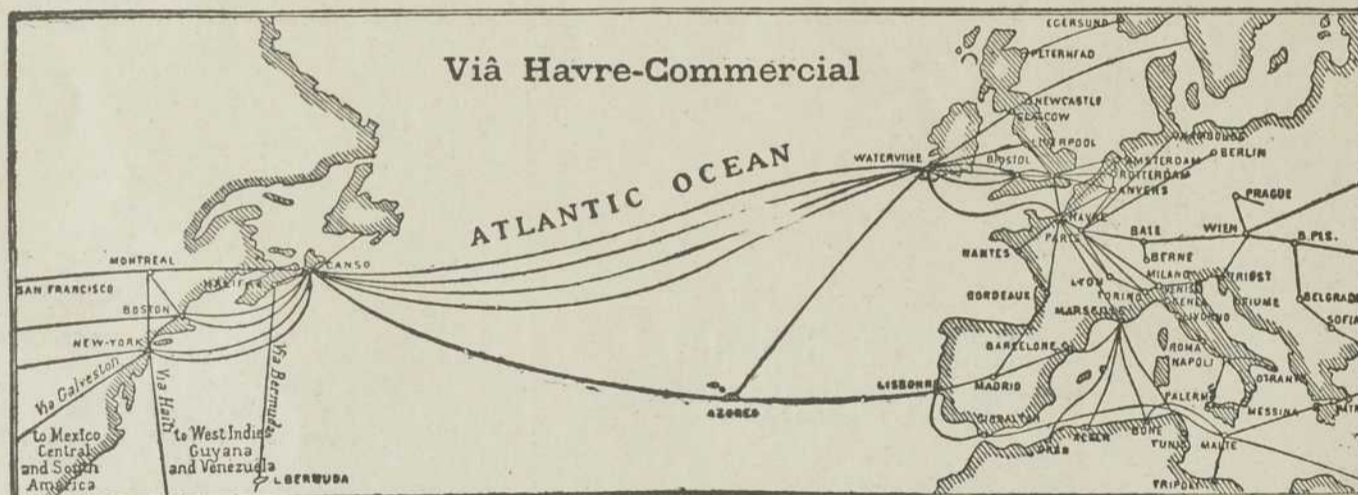
MM. A. Desjardins (Montréal).
J. Ovide Gravel (Montréal).
Ludovic de la Vallée-Poussin (Paris).

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Martial Chevalier.

SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE PARIS

M. Paul Morel.



LIGNE ENTIÈREMENT SOUS-MARINE DE NEW-YORK EN FRANCE

La seule Compagnie possédant et exploitant cinq câbles transatlantiques entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique.

La seule Compagnie qui, ayant un point d'atterrissage sur le continent européen, possède aux États-Unis un réseau complet de lignes terrestres.

Communications directes avec le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

BUREAUX A PARIS : { ADMINISTRATION, 9, rue Louis-le-Grand (2^e).
RENSEIGNEMENTS, 49, avenue de l'Opéra (2^e).

— BUREAU DE TRANSMISSION — 112, Boulevard de Strasbourg, au HAVRE —

CE BUREAU EST EN COMMUNICATION :

AVEC NEW-YORK
Par deux câbles entièrement sous-marins, ce qui évite les longues lignes aériennes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse.

FILS DIRECTS
Du Havre à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Hambourg, etc.

AVEC PARIS
Par un fil spécial aboutissant au Bureau de la Bourse, et par un câble souterrain aboutissant au Bureau-Central

FILS DIRECTS
De Paris à Berlin, Cologne, Francfort, Bâle, Berne, Genève, Vienne, Milan, Gênes, Rome, etc.

LES TÉLÉGRAMMES SONT REÇUS DANS TOUS LES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES

À défaut des formules que la Compagnie adresse gratuitement sur demande, prière d'indiquer en marge de la minute la mention non taxée **Via Commercial**.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 300 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, rue de Provence
Succursale Opéra : 1, Rue Halévy. } à Paris.
SUCCURSALE : 134, rue Réaumur (Place de la Bourse)
6, rue de Sévres

DEPOTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans ; 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre); — ORDRES DE BOURSE (France et Etranger); — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Oblig. et Bons à lots, etc.); — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE COUPONS Français et Etrangers; — MISE EN RÈGLE DE TITRES; — AVANCES SUR TITRES; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE; — GARDE DE TITRES; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Etranger; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES; — ASSURANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc., etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

86 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue; 521 agences en Province; 2 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, et St Sébastien (Espagne); correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :

Société Française de Banque et de Dépôts
BRUXELLES, 70, Rue Royale. — ANVERS, 22, Place de Meir.

GRAND HOTEL CANADIEN ET COLONIAL

26, Rue de St-Petersbourg, PARIS (8^e), à proximité

de la Gare Saint-Lazare. Téléphone 255-82

(Station Métropolitain : Place Clichy, Rue de Saint-Petersbourg)

A. BENOIT, Directeur-Gérant

INSTALLATION MODERNE — PRIX RÉDUITS

Déjeuners et Dîners à Prix fixes (vin compris) et à la Carte

80 Chambres avec tout le confort moderne

SALONS POUR FAMILLES

Chambres préconisées par le Touring-Club

SALLES DE BAINS A TOUS LES ÉTAGES

Salons de Correspondance et de Réception

— GRAND GARAGE POUR AUTOMOBILES ET BICYCLETTES —

Hôtel s'élevant au milieu d'un grand Jardin

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Recommandé aux Familles et au Clergé

ARRANGEMENT POUR SÉJOUR ET POUR PENSION

CANADA

Gouvernement de la Province de Québec

Vastes Territoires

A Coloniser

RICHES RÉGIONS MINIÈRES & FORESTIÈRES

DE TOUTES SORTES

TERRES d'une fertilité reconnue, climat sain et favorable à toutes cultures, communications faciles avec les **marchés locaux** et étrangers.

Les colons agriculteurs peuvent pour QUINZE CENTS FRANCS environ acheter un lot de 40 hectares dont 4 ou 5 en terre défrichée.

Les terres du Gouvernement valent 1 franc à 1 fr. 50 l'acre. Les lots sont de 100 acres environ (40 hectares).

La forêt couvre des millions d'hectares, où l'on trouve, entre autres, du **bois** propre à la fabrication de la **pâte à papier (pulpe)**, d'une qualité supérieure.

Il y a aussi abondance de **MINES** dans la Province. On y rencontre l'**OR**, l'**ARGENT**, le **CUivre**, le **FER** (titanique, chromique et magnétique), la **plombagine**, le **mica**, l'**amiante**, le **granit** de tout genre, le **kaolin**, le **pétrole**, etc. Plusieurs mines, en ce qui concerne le cuivre, le fer, la plombagine, le mica et l'amiante sont déjà en exploitation. Les mines de la Beauce, où l'on fait de nouvelles tentatives après une suspension de travaux de plusieurs années, ont déjà donné une douzaine de millions de francs d'or.

La population de la province de Québec est de langue française surtout. Des bureaux et des agents d'immigration reçoivent les immigrants à Québec et à Montréal. Le service des Postes et des Chemins de fer est des plus réguliers et des plus sûrs.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'honorable Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec et Canada.

Et à M. Hector Fabre, Commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, à Paris (8^e).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : RUE BERGÈRE
SUCCURSALE : 2, Place de l'Opéra, PARIS

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

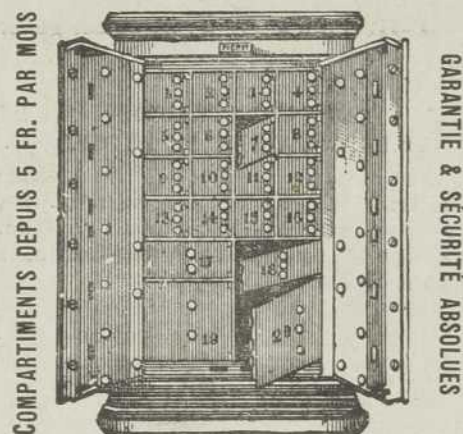
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements; Escompte de Chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts Hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiements de Coupons etc.

AGENCES

31 Bureaux de quartier dans Paris
14 Bureaux de banlieue
144 Agences en province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
15 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées et dans les principales Agences.



COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FR. PAR MOIS

GARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois, 2 0/0 ; de 1 an à 3 ans, 3 0/0. Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'Intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, aux convenances du Déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES & HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales Villes d'Eaux : Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, la Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, le Havre, le Mont-Dore, Monte Carlo, Nice, Ostende, Pau, Royat, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Sébastien, Trouville-Deauville, Tunis, Vichy, etc.; ces Agences traitent toutes les opérations, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses Agences et Correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salon des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra

Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world. — Exchange office. Letters and parcels received and forwarded.

Crédit Foncier Franco-Canadien

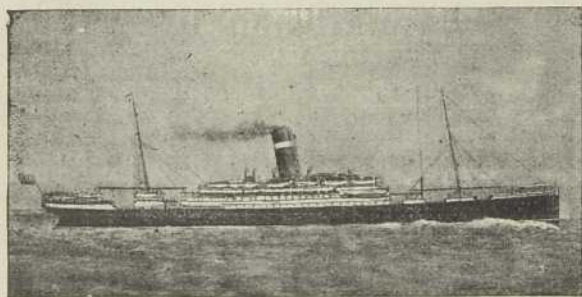
Obligations 3 40 0/0

Les intérêts au 1^{er} avril 1907, sur les obligations 3 40 0/0 du Crédit Foncier Franco-Canadien, sont payés depuis cette date, à raison de :

Fr. 8 50 nets d'impôts, contre remise du coupon n° 21.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin;

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.



Ligne Franco-Canadienne

“ ALLAN ”

Nouveau service postal direct et régulier pour Passagers et Marchandises entre
LE HAVRE et le CANADA

(ET VICE-VERSA)

Subventionné par le Gouvernement Canadien

Nouveaux Vapeurs à Turbine et triple hélices de 12.000 tonnes supprimant la trépidation et odeur de machines

SERVICE du HAVRE sans escale pour Québec et Montréal

POMERANIAN, 13 Mai. 24 Juin.
SARDINIAN, 27 Mai.
PARISIAN, 10 Juin.

PRIX DE PASSAGE

DEUXIÈME CLASSE : Fr. 225

Enfants de 1 à 12 ans, Fr. 112.50. Nourrissons, Fr. 25

TROISIÈME CLASSE : Fr. 140

Enfants de 1 à 12 ans, Fr. 70. Nourrissons, Fr. 12.50

PARIS au HAVRE: 2^e Classe, Fr. 17.35. 3^e Classe, 11.35. Emigrants, 8.50

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des Etats-Unis.

BAGAGES EN FRACHISE : 150 kilos par adulte.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR, 2^e Classe : Fr. 400.

Les marchandises de toutes classes seront prises à FRET TRÈS MODÈRE et par engagement spécial pour QUÉBEC, MONTRÉAL et tous les points de l'intérieur du Canada, ainsi que pour Chicago, Milwaukee, Minneapolis, Saint-Louis, etc., et des villes de l'Ouest des Etats-Unis.

SERVICE POSTAL VIA LIVERPOOL

Victorian 10 Mai.
Ionian 16 Mai.
Virginian 24 Mai.
Tunisian 30 Mai.

PRIX DE PASSAGE

De Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 278 et au-dessus, selon le bateau et la cabine.

Paris à Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 84.60; Mixte, Fr. 74.20; 2^e classe, Fr. 60.95.

Deuxième Classe, depuis PARIS Fr. 251 et Fr. 264, selon le bateau et la cabine.

S'adresser pour passage, frêt et tous renseignements :

J.-M. CURRIE & C^{ie}, 36, rue d'Hauteville, PARIS, et 2, rue Pleuvry, HAVRE
PITT & SCOTT, 47, rue Cambon, PARIS

HERNU, PERON & C^o, 61, Boulevard Haussmann, PARIS (8^e), Agents de :

LIGNES DOMINION

ET DU

CANADIAN PACIFIC Ry

SERVICES DE LIVERPOOL AU CANADA

PROCHAINS DÉPARTS

10 Mai Victorian.
16 — Canada.
17 — Empress of Britain.
24 — Virginian.
30 — Tunisian.
31 — Empress of Ireland.

PRIX de PARIS à HALIFAX ou SAINT-JOHN

1^{re} Classe : Depuis 340, 365 et 390 francs.

2^e Classe : Depuis 237, 250 et 263 francs.

HALIFAX ou SAINT-JOHN à QUÉBEC ou MONTRÉAL

1^{re} Classe : 40 francs; Colonist : 29 francs.

HERNU, PÉRON & C^o délivrent des billets en toutes classes par :

Compagnie Générale Transatlantique, Havre-New-York.
Compagnie Hollando-Américaine, Boulogne-New-York.
Compagnie Hambourgeoise-Américaine, Boulogne et Cherbourg-New-York.
American Line, Cherbourg-New-York.
American Line, Liverpool-Philadelphie.
Cunard & White Star Lines, Liverpool-New-York et Boston.
North German Lloyd, Cherbourg-New-York.
Lejard Line, Liverpool-Boston et toutes Compagnies en général aux prix officiels des Compagnies.

SERVICE FRANCO-CANADIEN “ALLAN”

du Havre à Québec et Montréal

Lundis 15 Avril et 29 Avril.

2^{me} Classe : 225 fr. du Havre à Halifax;

254 fr. pour Québec ou Montréal.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Billets pour tout l'intérieur du Canada, les Etats-Unis. Voyages au Japon, en Chine et en Australie, et autour du du Monde, via Vancouver. — Excursions.

TRANSPORTS DE BAGAGES, PETITS COLIS & MARCHANDISES

POUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE AUX CONDITIONS LES PLUS RÉDUITES — PRIX SUR DEMANDE

COLONISATION DU CANADA, CONCESSIONS GRATUITES DE 64 HECTARES DE TERRAIN

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages, et billets pour toutes destinations et par toutes Compagnies, brochures et cartes gratuites

S'adresser aux Agents : **HERNU, PERON & C^o** Agents d'émigration autorisés par le gouvernement français

61, Boulevard Haussman (près la gare Saint-Lazare, en face la rue de Rome), PARIS (8^e)

MAISONS AU HAVRE — ROUEN — MARSEILLE — BOULOGNE-SUR-MER — MAZAMET — ANVERS — LONDRES — FOLKESTONE